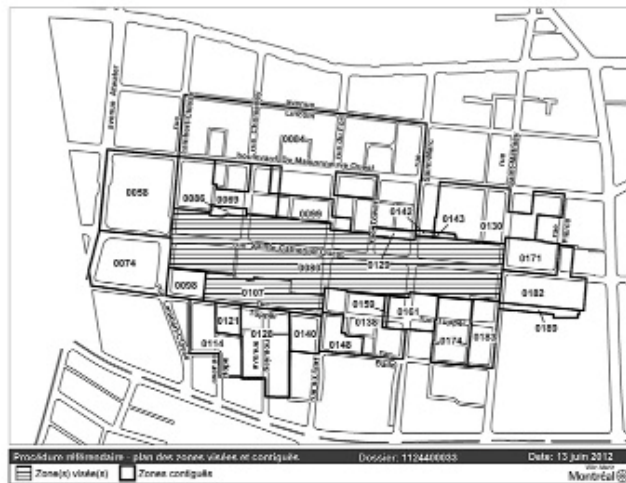


**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

1° Les personnes intéressées sont priées de noter que le conseil d'arrondissement de Ville-Marie, à sa séance 2 octobre 2012, a adopté le premier projet de résolution dont la description suit :

- Résolution autorisant la démolition d'un bâtiment commercial de 4 étages situé au 2134, rue Sainte-Catherine Ouest et la construction d'un bâtiment résidentiel et commercial de 3 étages avec 12 étages en surhauteur sur Sainte-Catherine et de 4 étages sur la rue Tupper, et ce, en dérogation aux articles 8, 34, 49, 57, 59, 81, 591, 608.1 et 617 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282)* relatifs, entre autre, aux hauteurs prescrites, à la surhauteur maximale prescrite, au taux d'implantation, au mode d'implantation, à l'alignement de construction, à la marge latérale, à l'aménagement d'une aire de chargement et d'une aire de stationnement (dossier 1124400033);



2° Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), ces projets feront l'objet d'une assemblée publique de consultation le mercredi 21 novembre 2012, à compter de 18 h, à la salle du conseil d'arrondissement située au rez-de-chaussée du 800, boulevard De Maisonneuve Est.

3° Au cours de cette assemblée, le maire d'arrondissement ou tout autre membre désigné du conseil d'arrondissement expliquera le projet ainsi que les conséquences de son adoption, et le public pourra le commenter.

4° Ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

5° Une copie de ce projet peut être consultée aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17<sup>e</sup> étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQÀM, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station de métro Champ-de-Mars.

Montréal, le 10 novembre 2012

M<sup>e</sup> Domenico Zambito  
 Secrétaire d'arrondissement

*Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : [www.ville.montreal.qc.ca/villemarie](http://www.ville.montreal.qc.ca/villemarie)*